



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-cinquième session**

Rome, 2-3 décembre 1998

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES SUR LES CAUSES  
DES CONFLITS ET LA PROMOTION D'UNE PAIX ET D'UN DÉVELOPPEMENT  
DURABLES EN AFRIQUE**

1. À sa réunion ministérielle du 25 septembre 1997, le Conseil de sécurité des Nations Unies a prié le Secrétaire général d'établir un rapport exhaustif sur les sources des conflits en Afrique, les mesures à prendre pour prévenir ces conflits, les contenir et y mettre fin, ainsi que pour poser les fondements d'une paix et d'une croissance économique durables dans le continent.
2. Après consultations avec les entités des Nations Unies concernées, le Secrétaire général a présenté le rapport ci-joint au Conseil de sécurité le 16 avril 1998 (document A/52/871-S/1998/318). Dans ce contexte, on notera que le FIDA a participé aux consultations et apporté sa contribution à la conceptualisation et à la préparation du rapport, notamment en ce qui concerne les sources des conflits, l'aide fournie aussitôt que possible après la crise, et le développement du potentiel local.
3. Le Conseil de sécurité a pris connaissance du rapport en mai 1998 et a établi un groupe de travail *ad hoc* pour examiner ses recommandations. En septembre 1998, le Conseil a adopté deux résolutions appuyant les recommandations formulées dans le rapport.
4. Le Comité administratif de coordination (CAC), qui réunit les chefs de secrétariat des Fonds, Programmes et Institutions des Nations Unies et qui est présidé par le Secrétaire général, a approuvé l'orientation générale du rapport du Secrétaire général à sa réunion des 30 et 31 octobre 1998. Il a en outre décidé que le rapport devait être porté à l'attention des organes directeurs de toutes les organisations membres du CAC. En conséquence, le rapport est soumis pour information au Conseil d'administration.
5. Il est rappelé au Conseil d'administration que le document intitulé "Jonction entre le redressement au sortir d'une crise et le développement à long terme: cadre directeur du FIDA" (documents EB 98/64/R.8 et EB 98/64/R.8/Corr.1), approuvé par le Conseil d'administration à sa soixante-quatrième session en septembre 1998, constitue la réponse du FIDA à l'appel lancé dans le rapport des Nations Unies pour une assistance rapide et bien coordonnée au sortir des conflits.